



Administration Communale
de
GARNICH

15, rue de l'Ecole
L-8353 GARNICH
Téléphone 38 00 19-1
Fax 38 00 19-90

AVIS AU PUBLIC

Elections communales du 11 juin 2023

Dimanche, le 11 juin 2023 auront lieu les prochaines élections communales lors desquelles seront élus les 9 représentant(e)s formant le conseil communal pour une période de six ans.

Vote par correspondance

Tout électeur peut demander de voter par correspondance lors des élections communales.

La demande pour l'inscription au vote par correspondance peut être faite soit sur papier libre soit par la plateforme étatique sécurisée (MyGuichet.lu) soit à l'aide d'un formulaire à télécharger sur le site internet de la commune (www.garnich.lu) ou à retirer au bureau de la population à partir du 20 mars 2023.

Aucune justification pour demander le vote par correspondance n'est nécessaire.

Délais

La demande de vote par correspondance doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins au plus tôt le lundi, 20 mars 2023 et au plus tard :

- **le mardi, 2 mai 2023** si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse se situant à l'étranger,
- **le mercredi, 17 mai 2023** si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse se situant au Grand-Duché de Luxembourg.

Les demandes reçues après le 2 respectivement le 17 mai 2023 ne seront plus prises en considération.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le personnel du bureau de la population : tél. 38 00 19 – 1 / population@garnich.lu

Le collège des bourgmestre et échevins
Georges FOHL, Arsène MULLER, Sonia FISCHER-FANTINI